



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 23 avril 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Houteface Les Salières, La Béthie, La Gledaz, Marhod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Planchesine, Queige, Rognon, Sainte-Rémone-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthou, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 16 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 23 avril 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents : 64 délégués titulaires présents

Nombre de membres représentés : 8

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Fatiha	BRIKOUÏ AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MASOERO
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Pascale	VOUTIER REPELLIN
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cévins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON
Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grésy sur Isère	François	GAUDIN

Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REJET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montaille	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Pallud	Marc	BERTHOLON
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BEDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués représentés :

Albertville	Bérénice LACOMBE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Albertville	Pascale MARTINOT	Ayant donné pouvoir à Julien COINTY
Albertville	Jean-Marc ROLLAND	Ayant donné pouvoir à Karine MARTINATO
Albertville	Muriel THEATE	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN
Hauteluce	Esteban LAGIER	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET
Saint Vital	Sandra BOUZON	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET
Ugine	Mathieu BERTOLINI	Ayant donné pouvoir à Philippe GARZON
Ugine	Agnès CHEVALLIER GACHET	Ayant donné pouvoir à Véronique DENOISIÉ

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Tourisme – OTI du Val d’Arly – Désignation des représentants de la Communauté d’Agglomération Arlysère au Comité de Direction de l’OTI du Val d’Arly

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2221-10,
Vu le Code du Tourisme, et notamment ses article L.133-2 et suivants, ainsi que R.133-1 et suivants,
Vu les statuts de la Communauté d’Agglomération Arlysère, et notamment sa compétence en matière de promotion du tourisme,
Vu les statuts de l’Office de Tourisme Intercommunal du Val d’Arly,

L’article R.133-4 du Code du Tourisme dispose que les conseillers communautaires membres du Comité de direction de l’office sont élus par le Conseil Communautaire pour la durée de leur mandat.

L’article 7 des statuts de l’OTI du Val d’Arly indique que :

« Le Comité de direction est composé au maximum de 15 membres titulaires et 15 membres suppléants. Les suppléants sont appelés à siéger en l’absence de leur titulaire.

Le Comité de direction comprend :

- Le Président de l’Etablissement Public de Coopération Intercommunale (CA ARLYSERE) ou son représentant,
- 7 membres titulaires représentants de l’EPCI (CA ARLYSERE) désignés par l’organe délibérant de l’EPCI sur proposition du Président, et répartis comme suit :
 - o 1 titulaire représentant chaque Commune du Val d’Arly : Crest-Voland, Cohennoz, Flumet, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saint-Nicolas-La-Chapelle et La Giëttaz
 - o 1 titulaire représentant la CA Arlysère
- 7 membres suppléants représentants de l’EPCI (CA ARLYSERE) désignés par l’organe délibérant de l’EPCI sur proposition du Président
- 7 membres titulaires et 7 membres suppléants représentants les catégories socioprofessionnelles et associations, désignés par l’organe délibérant de l’EPCI (CA ARLYSERE) répartis comme suit :
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants des hébergeurs (*hôtelières, agents immobiliers, loueurs particuliers, chambres d’hôtes, centre de vacances, résidence de tourisme*),
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants l’économie locale (*commerçants, milieu agricole, artisans, associations*),
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants des activités de loisirs et sportives (*remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature*),
 - o 1 titulaire et 1 suppléant représentants chaque station-village du Val d’Arly : Crest-Voland/Cohennoz, La-Giëttaz-en-Aravis, Notre-Dame-de-Bellecombe et Flumet/Saint Nicolas la Chapelle (*soit 4 titulaires et 4 suppléants au total*). »
- Représentants des catégories socioprofessionnels et associations :
 - o Représentants des hébergeurs (*hôtelières, agents immobiliers, loueurs particuliers, chambres d’hôtes, centre de vacances, résidence de tourisme*)
 - o Représentants de l’économie locale (*commerçants, milieu agricole, artisans, associations*)
 - o Représentants des activités de loisirs et sportives (*remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature*)
 - o Représentants de la station-village de Crest Volland/Cohennoz
 - o Représentants de la station-village La Giëttaz-en-Aravis
 - o Représentants de la station-village Notre Dame de Bellecombe
 - o Représentants de la station-village de Flumet/Saint Nicolas la Chapelle

Sont candidats :

Elus communautaires :

Communes	Délégués Titulaires
CREST-VOLAND	Sophie Anne SMILEVITCH
COHENNOZ	Christian EXCOFFON
FLUMET	Marie-Pierre OUVRIER
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Catherine QUITTET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine JOLY
LA GIETTAZ	Daniel DANGLARD
CA ARLYSERE	Thomas BRAY

Délégués Suppléants
Annick CRESSENS
Véronique DENOISIE
Jean-Pierre JARRE
Frédérique DUC
Laurent PATUEL
Agnès CHEVALLIER GACHET
Catherine CLAVEL

Autres membres proposés :

	Titulaires	Suppléants
Représentants des activités de loisirs et sportives (remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature)	ANCENAY Laurent	Céline BOUCHEX
Représentants des activités liées à l'accueil (hébergeurs, commerçants, milieu agricole, artisans)	BOISRAME Nicolas	Emilie VON ARX
Représentants de la station-village de Crest Volland/Cohennoz	JORAT Yannick	Alexis MOLLIER
Représentants de la station village de Flumet/Saint Nicolas la Chapelle	DUBESSY Sylvian	BEROD Vincent
Représentants de la station village La Giettaz-en-Aravis	LARDE Cécile	BOUCHEX Emilie
Représentants de la station village Notre Dame de Bellecombe	Caroline MONGELLAZ	Marilyn MOLLIER

Le Conseil Communautaire, procède à l'élection et désigne les représentants de la Communauté d'Agglomération Arlysère et les représentants des socioprofessionnels et associations qui siégeront au Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal du Val d'Arly comme suit :

Elus communautaires :


Communes	Délégués Titulaires	
CREST-VOLAND	Sophie Anne SMILEVITCH	72 voix
COHENNOZ	Christian EXCOFFON	72 voix
FLUMET	Marie-Pierre OUVRIER	72 voix
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Catherine QUITTET	72 voix
SAINTE NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine JOLY	72 voix
LA GIETTAZ	Daniel DANGLARD	72 voix
CA ARLYSÈRE	Thomas BRAY	72 voix

Délégués Suppléants	
Annick CRESSENS	72 voix
Véronique DENOISIE	72 voix
Jean-Pierre JARRE	72 voix
Frédérique DUC	72 voix
Laurent PATUEL	72 voix
Agnès CHEVALLIER GACHET	72 voix
Catherine CLAVEL	72 voix

Autres membres proposés :

	Titulaires	Suppléants
Représentants des activités de loisirs et sportives (remontées mécaniques, écoles de ski, activités de pleine nature)	ANCENAY Laurent	Céline BOUCHEX
Représentants des activités liées à l'accueil (hébergeurs, commerçants, milieu agricole, artisans)	BOISRAME Nicolas	Emilie VON ARX
Représentants de la station-village de Crest Volland/Cohennoz	JORAT Yannick	Alexis MOLLIER
Représentants de la station village de Flumet/Saint Nicolas la Chapelle	DUBESSY Sylvian	BEROD Vincent
Représentants de la station village La Giettaz-en-Aravis	LARDE Cécile	BOUCHEX Emilie
Représentants de la station village Notre Dame de Bellecombe	Caroline MONGELLAZ	Marilyn MOLLIER

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

